

gieuses que maisons d'éducation étaient dans cette commune ; chacune de ces communautés avait sa bibliothèque plus ou moins volumineuse.

« Un certain nombre de ces bibliothèques occupe un local qui avait été vendu avec le reste de la maison ou dont on avait besoin pour le bien de la République ; tout a été transporté et entassé dans un dépôt général à la *Maison de Pierre* (Saint-Pierre), en attendant qu'on eut formé des rayons pour y ranger les livres, — telles que celles des cy-devant *Dominicains*, *Chartreux*, *Grands-Capucins*, *Séminaire Saint-Irénée*, *Missionnaires de Saint-Joseph*, *Oratoriens*, de la *Vieille-Monnaie*, des *Petits-Augustins*.

« Celles des *Feuillants* (1), des *Carmes* (2) ont été transportées et entassées dans un local de la maison des *Capucins* du Petit-Forêt.

« Celles des *Chanoines de Sainte-Geneviève* et des *Cordeliers* de l'Observance (3) ont été transportées au

---

(1) Les Feuillants étaient des réformés de l'ordre de Citeaux. Ils s'établirent à Lyon, en 1620 : Charles de Neufville, seigneur d'Halincourt, gouverneur du Lyonnais, les aida dans la construction de leur église, en 1659. Le prévôt des marchands et les échevins se déclarèrent fondateurs de leur maison qu'ils bâtirent. Ils étaient les aumôniers de l'Hôtel-de-ville et tenus tous les jours d'y dire une messe. Une des chapelles de l'église des Feuillants appartenait aux Scarron, alliés au célèbre poète. De Thou et Saint-Marc, après leur exécution sur la place des Terreaux, le 12 septembre 1642, furent ensevelis dans cette chapelle.

(2) Les Carmes, appelés à Lyon avant 1291, furent autorisés à se construire une maison en 1303. Charles VIII et Louis XII élevèrent leur église sur la prière de Laurent Bureau, religieux de leur ordre, puis évêque de Sisteron et confesseur de ces deux rois.

(3) Les Cordeliers de l'Observance fondèrent leur maison à Lyon